



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E109488

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 22 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CAEN 1999B40041

Siret : 424 311 975 00033

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 3510130-001-

Assurance Responsabilité Travaux :  
AXA ASSURANCES IARD 0000007509667804

Assurance Responsabilité Civile :  
AXA ASSURANCES IARD 0000007509667804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : AV MENUISERIES

ZA ST EXUPERE  
14400 SAINT-VIGOR-LE-GRAND

Téléphone : 02 31 51 79 23

Portable : 06 79 57 23 65

Site Internet : av-menuiseries.fr

E-mail : accueil@av-menuiseries.fr

Responsabilité légale :  
GENOUEL BENJAMIN RESPONSABLE TECHNIQUE

Fax : 02 31 51 98 18

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	04/06/2024
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	04/06/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/06/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/06/2024
o Isolation des combles perdus	04/06/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	04/06/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN  
ZONE OBJECT'IFS SUD  
151, RUE PAUL BOUCHEROT  
B.P. 4  
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.